

Municipales à Cergy : face à la grogne, le deuxième port tombe à l'eau

A quelques mois des municipales 2020, Le Parisien se penche sur cinq villes clés du Val-d'Oise. Cette semaine, on revient sur un imprévu du mandat écoulé. A Cergy, le projet d'un nouveau port de plaisance a été abandonné devant la contestation des habitants.



Cergy, le 12 décembre. Le port inauguré en 1990 peut accueillir jusqu'à 60 bateaux. LP/Julie Ménard

Par **Julie Ménard**

Le 17 décembre 2019 à 15h34

« J'étais contre le projet Port Cergy II. Le maire voulait faire construire sur les terres en culture mais à l'heure du réchauffement climatique, il faut arrêter de tout bétonner. » Evelyne fait partie des habitants de Cergy qui se sont fermement opposés à la construction d'un deuxième port de plaisance dans la commune. Une idée évoquée en [réunion publique en octobre 2018](#) et qui a suscité l'indignation de centaines de riverains, jusqu'à pousser [le maire à écarter définitivement cette possibilité](#).

Inauguré en 1990, le port qui borde actuellement les quais de la Tourelle et de la Capitainerie dans le quartier du Village peut accueillir jusqu'à 60 bateaux. Économiquement, il est à l'équilibre. Mais son exploitation ne dégage qu'une toute petite marge de 1 % de bénéfices.

En 2003, une zone de projet est tracée sur les plans de la ville en bordure du boulevard de l'Hautil et jusqu'à la rue de la Pérouse. Ce secteur est également repris sur le plan local d'urbanisme (PLU) de 2015. Il comprend notamment des habitations le long de l'allée des Plantes, ce qui prédit d'éventuelles expropriations.



La zone à urbaniser figure toujours dans le plan local d'urbanisme de Cergy.

«Certains bateaux sont de vraies poubelles»

Si aucun projet n'a été voté en conseil municipal pour Port Cergy II, les habitants montent au créneau. « Arrêtez de nous dire qu'il n'y a pas de projet, nous ne sommes pas dupes », avait par exemple lancé un homme lors de cette fameuse réunion houleuse d'octobre 2018. Devant tant de réticences, la décision est prise d'organiser [une seconde réunion](#) sur le sujet afin de concerter tout le monde. Elle a lieu en mai 2019 et permet de dresser la liste des arguments de chacun.

« Je n'étais pas pour la création d'un deuxième port car celui qui existe déjà est très mal entretenu, avance Annie dont l'appartement donne sur les navires. Certains bateaux sont de vraies poubelles et les petits espaces verts tout autour sont complètement abandonnés. » Daniel, lui, évoque les problèmes de stationnement et de circulation dans les rues du village. « Si on densifie encore les constructions ça va être de pire en pire, s'inquiète le retraité de 68 ans. Déjà

qu'on a du mal à se garer. Il nous faut plus de parkings pour les voitures, pas pour les bateaux ! »



8 ha de terres agricoles sont comprises dans le périmètre du projet d'aménagement indiqué sur le plan local d'urbanisme.LP/Julie Ménard

«Il a fini par écouter»

Parmi ceux qui se sont fermement opposés à Port Cergy II, il y a aussi [les agriculteurs de la plaine maraîchère](#). La majeure partie de celle-ci est protégée car intégrée à la ceinture verte de Cergy-Pontoise, ce qui n'est pas le cas des quelque 8 ha situés entre les ponts de l'Hautil et de Neuville. « On a toujours été contre l'emprise des terres agricoles pour de l'urbanisation », lance Vincent Duval, le responsable de la Rivoise. Et sa femme Isabelle de pointer le paradoxe. « On est sollicité tous les jours par des collectivités qui aimeraient plus de circuits courts et de bio dans les cantines alors qu'on a déjà du mal à fournir nos marchés et magasin, explique l'agricultrice. Aujourd'hui on a déjà grignoté trop de terres et on s'en rend compte. Alors pourquoi continuer de vouloir les réduire? »

« Au début, le maire ne nous a pas vraiment entendus, poursuit Vincent Duval. Mais quand la contestation est montée en puissance, il a fini par écouter. » Évelyne salue la prise de position de l'édile : « le maire a écouté les gens et leurs revendications car il a fini par abandonner ».

Encore des craintes sur l'avenir de ces terres

De cette opposition est également née l'association Défendre la vie des bords d'Oise. Elle, comme beaucoup de riverains interrogés, est favorable à l'aménagement des berges pour la promenade, à la sanctuarisation des terres maraîchères et au maintien de l'habitat pavillonnaire résidentiel.

Newsletter Val-d'Oise

Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Des pistes qui devraient être explorées cet été lors des Ateliers de Cergy qui devraient réunir des étudiants du monde entier pour plancher sur la question de l'aménagement des rives de l'Oise jusqu'à Neuville. Pourtant, alors que le maire jure avoir définitivement abandonné Port Cergy II, des inquiétudes subsistent. « La zone d'aménagement différé demeure (NDLR : dans le PLU), conclut l'association Défendre la vie des bords d'Oise. Pour quoi faire ? »

Les élus répondent

Loin de voir la contestation contre Port Cergy II comme un échec, **le maire (PS) Jean-Paul Jeandon** y voit au contraire « une victoire de la démocratie participative ». « Lors de la première réunion, il y avait une réelle opposition, se souvient-il. Il a fallu avoir beaucoup d'écoute pour comprendre les attentes des habitants. C'est pour ça qu'on a fait une deuxième réunion. »

L'édile martèle qu'il n'y a jamais eu de projet à proprement parler pour un port de plaisance supplémentaire. « Les études hydrauliques et financières n'avaient pas été faites, assure-t-il. J'ai simplement engagé la conversation sur cette possibilité. » Les événements l'ont donc contraint à changer son fusil d'épaule. Le projet ne sera pas en faveur d'investisseurs économiques, mais à la charge financière des collectivités. Reste à savoir quoi. « Pourquoi pas mettre en place des écoberges qui intègrent la plaine agricole, évoque le maire. La question : c'est comment retourner progressivement la ville vers l'Oise ? »

Quant au fait que la zone reste indiquée sur le plan local d'urbanisme, Jean-Paul Jeandon se veut rassurant. « Elle permet le droit de préemption, pas d'expropriation, indique-t-il. Je veux à tout prix éviter la spéculation financière dans cette zone, ce qui pourrait arriver si on bascule une partie en urbanisme. Je préfère laisser en l'état pour l'instant et voir comment on peut monter un projet qui plaise à tout le monde. »

De leur côté, les candidats à la mairie de Cergy qui sont membres du conseil municipal depuis 2014 ont un point de vue tout autre sur cet imprévu du mandat. « C'est caractéristique de la façon dont il ne faut pas procéder, tacle **Armand Payet (DVD)**. Quand on a l'idéologie qu'il faut nécessairement densifier partout, on en oublie qu'il y a des habitants qui ont leur mot à dire. » Lui n'est pas seulement favorable à la conservation d'une zone de maraîchage pédagogique. Il souhaite « la renforcer ».

De son côté, **Cécile Escobar (DVG)** juge la séquence sur Port Cergy II « surréaliste ». « Il n'y avait même pas de projet, se souvient la candidate. Réunir les gens autour de rien, c'est quand même compliqué ! Le maire est allé au-devant des habitants sans prévenir les élus, ce qui a fait débat en interne. » Si elle est élue maire, elle prévoit d'améliorer le stationnement autour du port actuel. « Je n'ai pas de projet de développement d'un deuxième port, ni de densification de l'habitat », promet-elle.

Notre dossier sur les municipales à Cergy :

- > [Les promesses du maire ont-elles été tenues?](#)
- > [La propreté un enjeu crucial aux abords du marché Saint-Christophe](#)
- > [Les usagers du bus et du RER A veulent circuler plus facilement](#)
- > [Aux Touleuses, les habitants attendent plus du maire](#)
- > [Le Grand Centre vit au rythme des incivilités](#)
- > [Les activités du mercredi, un succès?](#)

 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Île-de-France & Oise

